

95% des terres forestières provinciales. Aux fins de l'administration et de l'aménagement, la province est divisée en six districts forestiers dont les sièges sont situés à Vancouver, Kamloops, Nelson, Williams Lake, Prince Rupert et Prince George. Cette décentralisation administrative est encore accentuée par une subdivision en 100 districts de garde forestier. Chaque district relève d'un garde forestier qui surveille la récolte des arbres par les sociétés d'exploitation forestière et qui joue un rôle essentiel dans la protection de l'environnement. Le Service des forêts a un bureau central à Victoria qui comprend 10 divisions chargées de la direction, des services et des politiques: bois en grume, reboisement, protection, inventaire, recherche, génie, personnel, information, comptes et pâturages.

On s'efforce d'assurer un rendement soutenu des ressources forestières de la Colombie-Britannique même si, le volume annuel de coupe étant d'environ 24,768,581 cunits (1973), les réserves semblent suffisantes pour répondre indéfiniment aux besoins. Un des résultats les plus spectaculaires de la politique de rendement soutenu a été de tirer une plus grande proportion de la récolte annuelle de l'intérieur de la province; en 1973, les forêts de la côte (zone humide) ont fourni environ 46.7% de la récolte annuelle et l'intérieur, 53.3%. A toutes fins pratiques, toutes les forêts de l'intérieur appartiennent au secteur public; une grande proportion des forêts privées, louées ou concédées sont situées sur la côte. Les forêts sont exploitées de différentes façons. La licence d'aménagement forestier est un contrat entre le gouvernement et une société ou un particulier en vertu duquel la seconde partie s'engage à aménager, protéger et exploiter une surface forestière, y compris toute étendue privée, de manière à obtenir un rendement soutenu. Cette licence est révisée tous les 21 ans. Les zones publiques de rendement soutenu sont des secteurs où le Service des forêts aménage le bois de la Couronne de façon à assurer une production constante. Ces zones peuvent faire l'objet de demandes d'autorisation d'exploitation en vue de l'abattage et de la vente par des exploitants reconnus et établis. La licence les autorise à exploiter la zone en question selon un taux de rendement annuel donné, fondé sur un certain nombre de facteurs dont le taux moyen de production de l'exploitant au moment de la création de la zone.

Les techniques de prévention des incendies de forêt et l'organisation de services efficaces pour leur extinction constituent deux aspects importants de l'aménagement planifié en vue d'un rendement soutenu. On se sert beaucoup d'aéronefs en vertu de diverses clauses de contrats. On a recours à des avions-citernes et à des appareils d'observation pendant la saison des incendies et des hélicoptères et autres aéronefs sont utilisés à contrat pour les opérations de patrouille et le transport des équipes sur le lieu de l'incendie. Le relief accidenté et l'existence de nombreuses régions éloignées à peuplement sporadique exigent que divers moyens de transport soient toujours disponibles pour la découverte et l'extinction rapide des incendies de forêt.

Grâce à des rapports étroits avec le Service canadien des forêts du ministère fédéral de l'Environnement, qui a des installations à Victoria, on peut diffuser des renseignements précis sur les insectes des forêts et les cryptogames, ainsi que sur les résultats de la recherche concernant les incendies de forêt.

En vue de parvenir à une administration méthodique et efficace de l'utilisation multiple des terres forestières de la Couronne, le Service des forêts, de concert avec d'autres ministères, a récemment mis au point le concept de l'«utilisation intégrée». Le Service des forêts reconnaît qu'inévitablement certaines terres forestières serviront un jour à d'autres fins que la production de bois. Ces pertes doivent donc être compensées par un accroissement de la production dans les forêts restantes.

10.1.4 Statistique de l'industrie forestière

Cette section traite des nombreuses industries qui s'occupent de l'abattage et de la transformation du bois en une multitude de produits nécessaires à la vie moderne. Les vastes forêts du Canada fournissent la matière première à plusieurs grandes industries de première transformation en voie d'expansion dont les scieries et ateliers de rabotage, les fabriques de bardeaux, les usines de placages et de contreplaqués, de panneaux de particules et de pâtes et papiers. A leur tour, ces établissements fournissent la matière première à toute une gamme d'industries de transformation secondaire qui fabriquent des produits finis: châssis, portes, pièces de menuiserie, boîtes en bois, meubles, papiers façonnés et autres produits en papier. Toutefois, une bonne partie de la production des industries forestières de base est exportée; les scieries et les fabriques de pâtes et papiers en particulier contribuent pour une large part au